

Réunion du 11 mars 2025

Présents : Dugué, Jeanneau, Bureau, Moreau, Grenon, Lhuair, Carmagnac, Pouilloux, Chollet, Vincent, Julliard, Guilloteau, Bate,

Excusés : Delahaye, Durot.

Secrétaire de séance: Mme Grenon

<<<<<→>>>>

Compte-rendu des commissions :

Travaux: M. JEANNEAU a relancé les entreprises Joulin pour la peinture, GUEMENT pour la suite des travaux du muret du lavoir, LOPEZ pour la toiture de l'école.

M. VINCENT a relancé l'entreprise BÂTE qui doit intervenir pour abattre un arbre du jardin de la mairie ainsi que le nettoyage du jardin du logement de la Poste.

Il faudra également demander des devis aux entreprises BARDIN et BOISSON pour les accotements.

Affaires scolaires : M. DUGUÉ a rencontré M. le Maire de Coulonges suite au dernier conseil d'école. M. le Maire a également eu un entretien téléphonique avec Mme Charpentier. La décision officielle tombera fin mars.

Communication : le fil du Guâ a été distribué.

Le nouveau site internet est en ligne. L'ancien n'est désormais plus accessible.

Associations : L'assemblée générale du Comité des fêtes a eu lieu ; la présidence est assurée par M. JOUSSON.

L'AG de la gym a également eu lieu : l'association compte 87 adhérents.

Maison de santé : Les charges n'ont pas été facturées aux occupants depuis l'ouverture. Les kinés avaient deux heures de ménage par semaine, ils ont demandé une 3ème heure ; le conseil municipal valide cette demande à l'unanimité et charge Monsieur le Maire de modifier le contrat de l'employée de ménage.

Le conseil municipal charge M. le Maire de proratiser les heures afin de les facturer.

Délibérations :

Le conseil municipal confie à l'unanimité la négociation de la protection sociale complémentaire au CDG17.

Enfouissement des réseaux Virlet :

Suite aux propositions du SDEER pour l'enfouissement des réseaux de Virlet, le conseil municipal décide à l'unanimité de valider les différentes tranches dont le coût s'élève à :

- Tranche 1 : La Tonnelle : EP 32 500 € HT – Orange 50 000 € HT
- Tranche 2 : Virlet Ouest : EP 23250 € HT – Orange 38 000 € HT
- Tranche 3 : Virlet Est : EP 27 500 € HT – Orange 44 000 € HT
- Tranche 4 : Virlet Nord : EP 18 000 € HT – Orange 32 000 € HT

Défense Incendie :

M. le Maire donne lecture de deux devis de la RESE pour remplacement de deux poteaux soit 2600,26€ chacun.

M. le Maire donne lecture d'un courrier co-signé par le lieutenant ARCHAMBAUD et le lieutenant JULLIARD concernant l'aménagement des vestiaires du CPI.

Le conseil municipal a conscience de la promiscuité homme/femme au sein des vestiaires, cependant les investissements sont de la compétence du SDIS et non de la commune. La commune est prête à régler la cotisation lui incombant mais n'a pas la compétence pour décider du lancement des travaux et en assurer les responsabilités.

Monsieur le Maire souhaite organiser un rdv entre M. VILLAIN Président du SDIS17, ainsi que le

chef de centre et son adjoint afin d'évoquer ce point et les possibilités qui peuvent être mise en place dans l'attente d'une restructuration de la caserne.

PLU : M. le Maire donne lecture du compte-rendu de la dernière réunion avec M. Mouillot et M. RAUD de la CDCHS rédigé par Mme Maia Pernet.

Le Conseil Municipal prend connaissance des différents comptes administratif de la commune, de l'espace commercial et de la maison de santé qui seront votés lors de la réunion de budget du 3 avril prochain.

Le conseil municipal débat sur les orientations budgétaires en prévision du budget primitif 2025. Les investissements évoqués sont les suivants : voirie, travaux nouveau logement Chemin de la Pompe, CPI, agrandissement cimetière, aménagement rond-point